



RAPPEL AMICAL:

DÈS LE MOIS DE NOVEMBRE 2021 ET CE, JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2022, LA COLLECTE DU BAC NOIR REDEVIENT MENSUELLE. RÉFÉREZ-VOUS AU CALENDRIER DES COLLECTES POUR CONNAÎTRE LA DATE DE LA LEVÉE DU BAC NOIR DANS VOTRE SECTEUR.

Collectes hivernales des matières résiduelles

» De novembre à avril, la fréquence des collectes est modifiée. «



- Le bac brun sera vidé aux 2 semaines ;
- Le bac à déchets sera vidé 1 fois par mois ;

Cependant, la collecte du recyclage est toujours aux 2 semaines.

» Consultez votre calendrier pour connaître vos dates exactes.



L'an dernier, sur le territoire de la MRC, la réduction des collectes de déchets en hiver a permis d'augmenter le tri et la valorisation de :

- + 16 % de recyclage 
- + 33 % de compost 

» Informez-vous sur la gestion des matières résiduelles et optimisez votre tri grâce au site internet:

lespaysdenhautrecyclent.com



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

lespaysdenhaut
recyclent.com 

AIDE-MÉMOIRE

RECYCLAGE	COMPOST	DÉCHETS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ C'est un contenant? ✓ C'est un emballage? ✓ C'est un imprimé? 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ça se mange? ✓ C'est en papier ou en carton? ✓ C'est un résidu de jardin? 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas recyclable? ✓ Ce n'est pas compostable?
<p>PAPIERS ET CARTONS PROPRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revues, journaux, circulaires ✓ Enveloppes et sacs de papier ✓ Boîtes de jus et de lait ✓ Boîtes d'œufs <p>PLASTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo  ✓ Bouchons et couvercles ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires <p>VERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur. <p>MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes de conserve ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium ✓ Cannelles de boissons <p><small>*Couleur du bac de recyclage vert ou bleu selon votre municipalité.</small></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>	<p>RÉSIDUS ALIMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table ✓ Coquilles d'œufs ✓ Produits laitiers ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles ✓ Filtres à café, sachets de thé <p>RÉSIDUS VERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois <p>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes à pizza ✓ Assiettes de carton ✓ Essuie-tout et mouchoirs ✓ Papiers et cartons cirés <p>AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheveux, poils, plumes ✓ Nourriture pour animaux ✓ Boules agglomérées de litière à chat <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Couches ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...) ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres ✓ Litière pour chat (sans déjection) ✓ Ampoules (sauf fluocompacte) ✓ Plastiques non numérotés  ✓ Plastiques avec chiffre 6 ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>